



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**COGECO PROFITE DE LA BONNE PERFORMANCE
DE SES ENTREPRISES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION**

Montréal, le 11 décembre 2002 – Au cours de l'exercice financier 2001-2002, COGECO a connu une année intéressante, notamment grâce à sa filiale Cogeco Radio-Télévision en raison d'une augmentation des cotes d'écoute des stations de radio et de télévision et de la réussite de l'intégration du réseau TQS en milieu d'exercice. Par ailleurs, les produits d'exploitation associés au service Internet à haut débit et au service numérique de Cogeco Câble ont fortement progressé et la marge d'exploitation avant amortissement s'est accrue par rapport à celle de l'exercice précédent. Voilà les faits saillants du rapport soumis aujourd'hui aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle de la compagnie à Montréal.

« Nous sommes particulièrement fiers, a dit M. Audet, président et chef de la direction de COGECO, du succès obtenu par le réseau de télévision TQS, qui est le seul réseau généraliste dont la part de marché a augmenté par rapport à 2001. Nous nous réjouissons également du développement remarquable de la radio, et particulièrement de RYTHME FM qui a connu une augmentation de plus de 40 % de sa part d'écoute par rapport à l'an dernier ».

Le bénéfice net de COGECO provenant de l'exploitation courante s'est établi à 12 millions \$, ou 0,72 \$ par action, comparativement à 17 millions \$, ou 1,03 \$ par action, pour l'exercice précédent. Les produits d'exploitation ont augmenté de 11 % pour atteindre 532 millions \$. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a connu une hausse de 7 % pour s'établir à 187 millions \$, ce qui constitue une amélioration marquée par rapport à l'exercice précédent.

Télévision

Le réseau de TQS, y compris ses stations de télévision de Montréal, Québec et Rimouski, a été acquis le 15 février 2002. Cogeco Radio-Télévision (CRTI) détient une participation majoritaire de 60 % des entreprises de télévision. Les six stations de télévision déjà existantes de CRTI dans les territoires de Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay, affiliées à la Société Radio-Canada et à TQS dans chacun de ces marchés ont été transférées dans

l'entreprise conjointe, dispensant presque complètement CRTI de déboursier une considération en espèces pour l'acquisition de TQS.

Les résultats du premier semestre de la gestion de TQS par CRTI sont tout à fait satisfaisants et, globalement, le bénéfice d'exploitation avant amortissement lié aux deux activités de télévision de CRTI a connu une croissance de 34 % pour atteindre 10 millions \$. Cette acquisition revêt une importance stratégique pour COGECO, étant donné qu'elle triple les produits d'exploitation pro forma que la compagnie tire de la radiodiffusion et qu'elle élargit la portée des activités de télévision à l'ensemble du Québec.

Le 2 novembre 2001, CRTI et la Société Radio-Canada (SRC) ont renouvelé jusqu'en 2008 leur convention d'affiliation relativement aux stations de Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay affiliées à la SRC.

TQS est le seul réseau de télévision d'intérêt général qui connaît une croissance du nombre de ses auditeurs québécois, et qui tient tête au segment de la télévision spécialisée. Le Grand Journal, l'émission quotidienne de nouvelles locales de TQS, a connu une croissance remarquable dans tous les créneaux horaires, rejoignant plus de 2,373,000 téléspectateurs à chaque semaine.

Radio

La station de radio 105,7 RYTHME FM de Montréal a connu une augmentation de plus de 40 % de la part d'écoute par rapport au dernier exercice et, de ce fait, ses revenus publicitaires continuent de s'accroître. Les sondages BBM de l'automne 2002, dont les résultats ont été dévoilés tout récemment, indiquent que la station a atteint un sommet historique avec 664 900 auditeurs.

Le 15 juillet 2002, dans le cadre d'un processus concurrentiel, le CRTC a octroyé à CRTI une deuxième licence de radio FM dans la ville de Québec sur la fréquence de 91,9 MHz pour desservir la capitale provinciale avec la formule populaire RYTHME FM. La nouvelle station de radio FM sera mise en ondes en septembre 2003. Des demandes de licence de radio FM similaires pour Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay ont été déposées par CRTI, et sont présentement en instance au CRTC.

Câble

Quant au secteur de la câblodistribution, le nombre d'abonnés au service Internet à haut débit de Cogeco Câble a connu, au cours de l'exercice qui vient de se terminer, une croissance spectaculaire de 50 000 clients ou 47 % pour atteindre le chiffre de 158 192. Durant la même période, le service numérique a connu une croissance impressionnante de 40 000 clients ou 35 %, comparativement à l'exercice précédent, et le nombre de clients de ce service atteignait les 129 798.

Cette augmentation reflète l'attrait marqué exercé sur le marché par le service Internet à haut débit de Cogeco Câble, un nombre croissant de consommateurs étant séduits par sa fiabilité et sa vitesse, deux fois plus rapide que celle du service DSL régulier offert par les sociétés de téléphonie concurrentes dans la plupart des zones de desserte de Cogeco Câble. Quant au service numérique de Cogeco Câble, les résultats obtenus démontrent que les abonnés apprécient beaucoup l'option qui leur est offerte à l'effet de pouvoir choisir une programmation qui leur convient parmi un éventail accru de canaux à forfait ou à la carte.

Les produits d'exploitation de Cogeco Câble pour l'année financière 2001-2002 se sont accrus de 2 % pour atteindre 448 millions \$ grâce notamment aux acquisitions réalisées durant l'exercice précédent. La marge d'exploitation avant amortissement s'est améliorée de 1 % et s'établit maintenant à 37,6 %, grâce au programme réussi de compression des coûts.

Le bénéfice net provenant de l'exploitation courante s'est établi à 7 millions \$, ou 0,18 \$ par action, comparativement à 27 millions \$ ou 0,69 \$ par action pour l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a connu une hausse de 5 % pour s'établir à 168 millions \$, une amélioration marquée par rapport à l'exercice précédent.

Au début de septembre 2001, Cogeco Câble lançait 50 nouveaux services de programmation télévisuelle à l'intention de ses clients du service numérique en Ontario. Au 31 août 2002, 27 % de ces clients potentiels s'étaient abonnés à au moins un nouveau service numérique. En mai 2002, la division du Québec de Cogeco Câble a lancé 28 nouveaux services numériques de langue anglaise et récidivait, en juin, avec le lancement de quatre nouveaux services européens de langue française.

Le service de vidéo sur demande de Cogeco Câble est en cours de lancement sur divers réseaux au Québec et en Ontario et obtient un très bon accueil de la part des clients. D'ici Noël, plus de 40 % des clients de Cogeco Câble auront été rejoints et d'ici février 2003, cette proportion devrait augmenter à 70 %, alors que d'ici la fin de l'année 2003, une proportion élevée des clients du service de base pourront s'abonner à ce nouveau service. La véritable vidéo sur demande est exclusive au câble et la valeur ajoutée de ce service constitue un atout concurrentiel de taille pour le câble vis-à-vis le satellite et pourrait même lui permettre de récupérer des clients qui ont délaissé le câble pour le satellite.

« Vu la modernisation très avancée de ses réseaux, le lancement de la vidéo sur demande et de la télévision interactive, ainsi que la perspective de flux de trésorerie nets positifs dès la fin de l'année financière 2003, Cogeco Câble constitue un véhicule de placement très intéressant, » de conclure M. Audet.

COGECO est une entreprise active dans le secteur des communications. Par l'entremise de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit 1 124 358 unités de services (définies comme étant les clients des services de base, numériques ou Internet) à 1 375 494 foyers câblés situés dans les territoires desservis en Ontario et au Québec. Par l'entremise de sa filiale Cogeco Radio-Télévision, COGECO exploite le réseau TQS, six stations de télévision de

TQS, et trois stations de télévision affiliées à la SRC en partenariat avec Bell Globemedia, ainsi que les stations de radio 105.7 RYTHME FM à Montréal et FM 93 à Québec en propriété exclusive. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (CGO). Les actions subalternes à droit de vote de sa filiale Cogeco Câble inc. sont également inscrites à la Bourse de Toronto (CCA).

– 30 –

Source : COGECO

Renseignements : BDDS | Weber Shandwick
Lise Perras
(514) 393-1180